

COMMISSION DE L'ARBITRAGE n° 17 (2020 – 2024)

Procès-verbal du mercredi 22 mars 2023

Réunion plénière du mercredi 22 mars 2023

Présidence de séance : Jean-Claude ROYER

Présents: Alain COUTANT, Aurélie DJOUDI, Fabrice DUPONT, Abdel ELMOUADDABE, Damien GRAVIER,

Gilles RAVIGNEAUX, Thierry SCHMITT

Invité: Régis LEVENT (UNAF)

Absences excusées: Jean-Jacques DEMAREZ - Axel LHERMITE - Olivier LHERMITE

1. - Ouverture de la séance et approbation du dernier PV

La Commission des Arbitres présente ses sincères condoléances à M. Younès ACHOURI et sa famille pour le décès de sa mère, M. Abdel EL MOUADDABE et sa famille pour le décès de sa mère, Mme ROLO et sa famille pour le décès de sa belle-mère, M. David BRETON et sa famille pour le décès de son père, M. Mathieu LAVHERNE pour le décès de sa grand-mère et à la famille de M. PETIT dit DUHAL, ancien arbitre de district.

Elle souhaite un prompt rétablissement à M. Jean-Jacques DEMAREZ, membre de la CDA.

Le PV du samedi 3 décembre 2022 est adopté.

2. - Courriers et informations diverses

Des circulaires portant sur les désignations des arbitres ainsi que de la tenue vestimentaire des joueuses sont portées à la connaissance des membres de la CDA.

G. RAVIGNEAUX aborde les points évoqués du dernier Comité Directeur : les frais d'arbitrage et le statut de l'arbitrage.

3. - Gestion administrative

Un arbitre a demandé à être entendu pour échanger à propos de sa situation, il avait souhaité se mettre en retrait de l'arbitrage mais revient finalement sur ses intentions.

Des arbitres convoqués ne sont pas présents. Certains sont sanctionnés pour une absence non excusée, d'autres seront reconvoqués pour la prochaine réunion.

Un arbitre, qui n'a pas inscrit une sanction administrative sur la FMI, est sanctionné conformément au Règlement Intérieur de 3 mois de non-désignation. Cette sanction sera envoyée au Comité Directeur pour validation.

4. - Discipline

T. SCHMITT évoque différentes procédures en cours, 5 seront à étudier le lendemain, dont des affaires concernant des matchs arrêtés.

5. Formation et stages

Les stages ont vu une présence de 85% chez les Arbitres Adultes et seulement 56 % de Jeunes. Le Président tient à féliciter Aurélie DJOUDI et Damien GRAVIER pour leurs interventions.

La Formation Initiale en Arbitrage du mois de février a permis de compter 13 nouveaux arbitres; félicitations à Jérémy PELTRIAUX pour sa réussite au titre de Formateur 1^{er} Degré. LA CDA remercie une nouvelle fois le club de Cheveuges pour le prêt de ses installations.

Une formation pour devenir Arbitre de Club a eu lieu le samedi 18 mars 2023 ; 15 personnes étaient présentes.

6. - Désignations et observations

Les observations avancent à un bon rythme. 2 arbitres D1, 2 Assistants 1 et 2 Assistants 2 restent à voir, les arbitres D3 ont tous été observés. Un problème surviendra peut-être au niveau des arbitres D2, un observateur devant se faire opérer. Un deuxième candidat devra être revu par un membre de la CDA.

Pour les nouveaux arbitres Adultes (6), 4 d'entre eux ont déjà officié une première fois, bénéficiant d'un accompagnement.

A. COUTANT se plaint de quelques arbitres jeunes ne répondant pas à des messages, d'autres n'envoyant pas les certificats médicaux justifiant leur absence sur une rencontre ou de certificats médicaux qui ne sont plus dans les temps. Un courrier leur sera envoyé ainsi qu'à leurs clubs. Les observations sont également en bonne voie.

Il lui a été demandé de prévoir des arbitres jeunes pour le festival U13 qui se déroulera le 1^{er} avril 2023. 6 Jeunes arbitres seront donc désignés et seront accompagnés par D. SENECHAL et A. COUTANT. Un autre tournoi jeunes est en prévision au mois de juin.

M. Michel VUIBERT présente sa demande pour devenir Observateur au sein de notre District, il était auparavant dans le District de la Marne ; sa demande est approuvée.

7. - UNAF

Un concours de belote aura lieu le 7 avril 2023.

8. – Question Diverses

La CDA a été informée du propos d'un éducateur sur un réseau social regrettant le manque d'accompagnement des Jeunes Arbitres. La CDA met en œuvre tout ce qui lui est possible pour accompagner de la meilleure façon possible ses Arbitres, soit par des arbitres en activité soit par des personnes ayant arbitré par le passé; malheureusement, la quantité de personnes à disposition n'est pas extensible. Par ailleurs, la Formation Initiale en Arbitrage conseille un accompagnement sur les 5 premiers matchs. De plus, les premiers à aider les Jeunes Arbitres devraient être les éducateurs des équipes Jeunes. Or, il peut être constaté que ce n'est que très rarement le cas, certains éducateurs oubliant qu'ils ont affaire à des Jeunes qui pourraient très bien être un joueur de leur équipe.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 21h10.

La prochaine réunion aura lieu le 26 avril 2023 à 18h00

Jean-Claude ROYER, président

Fabrice DUPONT, secrétaire